

Convocation du 17 Juin 2015

Affichage du 26 Juin 2015

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2015

=====

Le vingt-trois juin deux mille quinze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est rassemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BELHOMME Jérôme, Maire.

Présents : MM. Jérôme BELHOMME, Nelly NOËL, Jacques HAMELIN
Anthony BRISION, Raymond ALBAREZ, Mme Mélanie DUCHEMIN, Pascal
GUILLERME, Francis GUILLERME.

Secrétaire : M. Jacques HAMELIN

Absents excusés : Mme Martine MAUGER, M. Franck TRIPEY

Nombre de Conseillers en Exercice : 11

Nombre de Présents : 9

Nombre de Votants : 9

L'assemblée approuve le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal.

2 URBANISME

2.3 CONVENTION CREATION SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME (13/2015)

A compter du 1er juillet 2015, les autorisations d'urbanisme seront instruites par un service commun (Centre Instructeur des Actes d'Urbanisme) entre les communautés de communes de la Hague, des Pieux et Douve et Divette.

Pour en acter le formalisme une convention doit être signée entre la Commune et la communauté de communes de la Hague.

Après délibération, le conseil vote la convention et autorise monsieur le maire à la signer.

3 DOMAINE ET PATRIMOINE

3.5 POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS COMMUNAUX

-Projet réhabilitation ancienne mairie : Le DCE est en cours et le panneau d'affichage du permis de construire est affiché depuis le 19 juin 2015.

-Eclairage public du Costil et Delasse : L'appel d'offre est lancé, dépôt des plis au plus tard pour le vendredi 17 juillet 2015 à 12h00.

-Les travaux du logement du Presbytère sont achevés (peinture et pose du revêtement de sol dans la salle de bain).

5 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.7.5 MODIFICATIONS STATUTAIRES (14/2015)

➤ TRANSFERT DE LA COMPETENCE « CREUSEMENT DE FOSSES « VERS LES COMMUNES

Au regard des contraintes budgétaires engendrées par l'organisation du service de fossoyage, en date du 04 avril 2015 le conseil communautaire approuvait le transfert de la compétence « creusement de fosse » vers chacune des 19 communes.

Ce transfert implique donc de modifier l'article 4-3ème « compétences facultatives –autres compétences » des statuts de la CCH en procédant au retrait de la compétence « creusement de fosses ».

Chaque Commune membre doit se prononcer sur cette modification.

A l'unanimité le conseil vote pour et approuve l'exemplaire des statuts actualisés de la Communauté de Communes de la Hague.

7. FINANCES

◆7.6.3 FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DE RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (15/2015)

Trois scénarios ont été présentés en commission finances de la communauté de communes de La Hague pour une répartition du Fonds National de Péréquation de Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'année 2015.

Le scénario deux, qui correspond à une répartition choisie nécessite une majorité des deux tiers des délégués communautaires et un vote à la majorité simple de tous les conseils municipaux, est proposé au vote des communes.

Monsieur le maire présente au conseil les trois scénarios envisagés pour la répartition entre la Communauté de Communes et les communes membres.

Après délibération le conseil valide la proposition de la commission finances de la communauté de communes de La Hague et vote pour le scénario deux.

La contribution de la commune de Branville-Hague s'élève à 3 797.00€.

◆8DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES

8.3 TRAVAUX DE VOIRIE CCH POUR 2016

Le conseil n'a aucune demande à formuler dans l'immédiat à la CCH pour les travaux d'entretien de voirie au cours de l'année 2016.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- Monsieur le maire fait le compte rendu du conseil d'école, l'école de St Croix Hague perd 13 enfants et 2 instituteurs partent pour la rentrée prochaine.
- Le conseil prend connaissance du rapport de monsieur DUFILS de l'ARS lors de sa visite sur le site de compostage de M.VOISIN.
- Monsieur le maire expose au conseil les créneaux d'occupation de la salle de convivialité par l'association Antirouille à la rentrée.

Le Maire,
Jérôme BELHOMME